

their generosity in reducing the subscription price 50 per centum to ministers of all denominations, and trust that many gentlemen of the cloth have cheerfully sent along their 25 cents. Would the ladies pardon us, should we suggest to the Exchange Editor the propriety of further developing her department.

NOT TO BE DISPOSED OF.

(Scene—Manse of west coast parish minister, who (the minister not the manse) is understood to preach in Gaelic in the forenoon and English in the afternoon of every Sunday, and who receives a visit on Monday morning from one of his Gaelic parishioners.)

Parish Minister—Well, Donald, what is the matter this morning?

Donald—She'll want to know what pe your reason for no preachin the Gaelic for the last three Lord's days?

P. M.—Because the beadle told me that not one of you came to hear me preach it.

Donald—Oh, but she was there waitin' eevery day, and she'll shust come to inform you that unless you preach the Gaelic on the Lord's morning once a day evermore, she'll go to the Free Kirk where she'll get the Gaelic twice a day.

P. M.—Very well, Donald, and as an inducement for you to go I shall pay your seat rent in the Free Church.

Donald (shaking his fist at the P. M.)—Ah, you'll no shust get quat o' her so easy's that.

[Tableau, triumphant exit of Donald, and despair of the parish minister.]—*Ex.*

CONNECTED WITH THE UNDERSTANDING.

VARIATIONS ON POPE—THE PAD ON THE PAD.

Could I but pad from pole to pole,
And pad the ocean like a swan;
I would be measured by my sole,
The foot's the stand, hard of the man.—*Ex.*

Sonnet on Language.

Though beauty fairer than the rosy morn
Should spring and bloom from Nature's bounteous hand,
Though freshness should the smiling plains adorn,
As spring's sweet charms the fairy scenes expand.
And as the day steals slowly into night,
Should shining orbs more glorious deck the sky,
Should moons more pale shed forth their silvery light,
And could even man be blessed to never die.
Though in the shady groves the birds should dwell,
With colors varied as the rainy bow,
Though thoughts celestial in each heart should swell,
Tho' genius on each brow should brightly glow.
Though all these things were so, yet language gone,
No change of thought would brighten earth's dull tone.

A. LEE.

Accent Tonique.

C'est à tort que l'on dit qu'il n'y a pas d'accent tonique en français. Dérivée du latin, où l'accent était très prononcé, notre langue a conservé ce caractère interne qui révèle son origine et qui se retrouve dans toutes les langues néo-latines ou romaines, comme les appellent les Allemands.

Il ne fait de doute à personne que l'accent tonique de la langue latine ne persiste en italien, en espagnol, en portugais et en valaque. Or, ces langues se sont formées du latin d'après les mêmes lois de transformation qui ont aussi présidé à la formation de la langue française. Ne doit-on pas conclure, en se basant sur l'analogie qui n'est jamais un guide plus sûr qu'en linguistique, que notre langue n'est pas dénuée non plus de cet accent qu'on nomme à juste titre l'âme du mot, puisqu'il en fait la physionomie propre? Il a si bien persisté en français aussi, cet accent tonique, qu'il sert à M. Brachet comme de pierre de touche infallible pour reconnaître les mots d'origine populaire et les distinguer des mots d'origine savante. Ce qu'atteste la philologie, cette histoire naturelle du langage, l'expérience le confirme. Si vous soumettez au scalpel de l'analyse le charme qu'exerce sur vous la parole de ceux qui parlent bien le français vous constaterez que de tous les éléments dans lesquels se résout ce charme le moindre n'est pas l'intonation de la voix sur telle et sur telle syllabe. Il en résulte une cadence harmonieuse, ce qui faisait dire qu'il y avait dans la parole une espèce de chant. Ainsi donc, quoique bien moins emphatique que dans bien d'autres langues, l'accent ne laisse pas d'exercer un rôle très important dans la prosodie française. Cependant, quantité de personnes qui se piquent de parler le français à la parisienne le négligent ou le méconnaissent entièrement. Il n'y a guère lieu de s'en étonner puisque bon nombre de grammairiens et de lexicographes écrivent à l'envi que le français a su se défaire de ce tyran du mot, pour la bonne raison, disent-ils, qu'on ne peut le concilier avec l'accent oratoire qui a pris sa place. Les intonations, les inflexions de la voix doivent être libres et au choix de celui qui parle, sans quoi, ajoutent-ils, il ne saurait y avoir de vérité dans l'élocution. Alors comment se fait-il que les Anglais concilient très bien dans leur langue ces deux accents que les grammairiens nous disent incompatibles dans la nôtre? D'ailleurs, il n'y a qu'à se rappeler la nature de ces deux accents que l'on veut mettre aux prises pour voir qu'ils ne s'excluent pas. L'un s'exerce sur les syllabes dans l'intérieur des mots; l'autre s'exerce sur les mots dans l'intérieur des phrases.

Je comprendrais qu'on voulût supprimer l'accent prosodique en français s'il était aussi vagabond qu'en anglais où on ne peut le soumettre à aucune règle et où il ne connaît aucune limite, constituant ainsi une des plus grandes difficultés de cette langue. En français l'accent ne porte jamais que sur deux syllabes: il affecte la dernière si elle est sonore, c'est-à-dire si la terminaison est masculine (*montagneux, chanter, finir*), et la pénultième quand la terminaison est féminine: (*Montagne, chantré*). Cicéron nous a donné, à un mot près, la définition et les règles de l'accent français quand il a dit: "Ipsa enim natura, quasi moduleratur hominum orationem, in omni verbo posuit acutam vocem, nec una plus, nec a postrema syllaba citra tertiam." Lisez *secundam* au lieu de *tertiam* et vous rendez applicable au français ce qui avait été si bien dit de sa mère.

J. I. M.